

COMMISSION ARBITRES

MARDI 23 AOUT 2022 à 18h30

Procès-Verbal N°569

Président: SABATINO Joseph

Présent: KODJADJANIAN Jean-Marie

Excusés: THEVENIN Cyril, LALO Aboubakar

Rappel à Tous les Arbitres

Pensez à renouveller votre licence d'Arbitre auprès de votre club avant le 31 Aout 2022 pour le représenter. A défaut vous serez indépendant.

Stage de début de saison aura lieu le :

Samedi 10 septembre 2022 à partir de 7h30 précises au TSF de Voiron.

Merci d'être ponctuel (émargement de 7h30 à 8h00). La présence de tous est obligatoire.

Pensez à votre équipement sportif et de quoi écrire.

Ordre du jour : Voir ci-dessous

INFORMATIONS IMPORTANTES QUESTIONNAIRE D'ETE

La CDA a procédé à l'envoi par mail du questionnaire de fin de saison, à effectuer en ligne à tous les arbitres. Il vous est rappelé que la date limite d'envoi est fixée au 31 août 2022, dernier délai.

Il est indispensable que les arbitres se réfèrent au livre « les Lois du Jeu » pour répondre correctement aux questions.

En outre, l'application « Lois du Jeux/Laws of the game » est téléchargeable sur PlayStore pour vous accompagner dans la rédaction du questionnaire.

Les arbitres sont invités à faire le questionnaire sous peine de malus en fin de saison.

ORDRE DU JOUR STAGE DES ARBITRES DU 10 SEPTEMBRE 2022

7h30-8h00 : Accueil - émargement

8h15-10h00: Tests physiques en 2 groupes:

8h15 -9h00 Grp 1 terrain stade - Grp 2 Amphi- lois du jeu 9h -10h00 Grp 2 terrain stade - Grp 1 Amphi- lois du jeu

10h00-10h15 : Présentation : CDA - Formateurs diplomés - réussite FFF - Ligue

10h15 - 11h00 : Procédure arbitrage à 3 et arbitrage seul : avec observateurs et arbitres (Amphi)

11h00-12h15 : Prise de parole membres du district : Président District Isere ou représentant, commission de discipline – commission d'appel , statut de l'arbitrage , Unaf .

12h15-14h00 : Pause REPAS (permanence UNAF pour adhérents de 13h15 à 14h00 amphi .

14h00- 15h00 : Portail des officiels, indisponibilités, procédures disciplinaires, lois du jeu (complement Q / R)

15H00 -16H00 : Echanges CDA + DISTRICT sous forme de Q/R

16h00-17h00 : Questionnaire fin de stage en salle de tous les arbitres

RAPPEL AUX ARBITRES DE LIGUE:

Les arbitres de ligue : vous devez à votre CDA 2 observations sur un arbitre de district , merci de prendre contact avec le responsable DETHOOR Sylvain pour lui donner vos disponibilités.

NOTE IMPORTANTE AUX ARBITRES

Vous êtes priés de remplir votre fiche de renseignements correctement. Vous ne pouvez pas cocher plusieurs catégories d'arbitres.

Si vous avez un doute sur votre catégorie pour la saison 2022/2023, consultez le classement des arbitres saison 2021/2022 sur notre site, et vous y trouverez votre catégorie d'appartenance.

CONSTAT RETOURS DOSSIERS MEDICAUX SAISON 2022-2023

Sur 94 dossiers médicaux reçus : 31 dossiers incomplets : non remplis correctement qui font l'objet de retour à l'arbitre, qui doit compléter son dossier, le renyoyer au district qui le renvoie au médecin fédéral (perte de temps pour validation 15 jours)

Il est demandé aux arbitres de faire un contrôle de leur DMA concernant les points suivants avant leur envoi au District :

Questionnaire médical : vérifier si daté et signé

Acuité visuelle : vérifier si bien mentionnée par le médecin Tension arterielle : vérifier si bien mentionée par le médecin

Vaccin antitétanique : date doit être notée

Etc.....

Merci de prendre en compte ces recommandations pour éviter les problèmes et la perte de temps . .

FORMATIONS D'ARBITRES AUXILIAIRES:

DEUX FORMATIONS SONT PROGRAMMEES:

- Le 17/09/2022 au siège du District de l'Isère à Sassenage de 7h30 à 13h00
- Le 24/09/2022 à Estrablin (Stade) de 7h30 à 13h00

Pour les inscriptions, renvoyez le formulaire de candidature complété (qui a été transmis par mail aux clubs)

Désignateurs :

Nom	Catégorie	Téléphone	Courriel
FARKAS Leo	Ligue adultes, D1- D2 – ASSISTANTS U20 District	07-85-98-74-44	designation.isere@gmail.com
YUKSEL Ferdinand	D3-D4- D5 – U18 Ligue – FEMININES* Jeunes Ligues	06-17-14-62-03	yuksel.ferdinand@gmail.com
CUSANNO Stéphane	U17	06-46-41-36-44-	designateursjeunesarbitres38@hotmail.com
THEVENIN Cyril	U15	06 07 23 89 63	designation38.u15@gmail.com
AKYUREK Mustafa	Foot entreprise, Futsal	06-58-92-79-30	Mustaky38@yahoo.fr

ATTENTION

LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES, T'ES SUR LA TOUCHE

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.